

Message du Conseil national

A l'attention des membres de l'AG, Bureaux régionaux, postes et services, salariés et destinataires de la liste interne

La Cimade sollicitée et mobilisée par la situation actuelle

Quelques éléments d'analyse

Les arrivées qui s'accroissent de personnes en quête de protection et de sécurité en Europe ont un caractère exceptionnel par leur ampleur et par les conditions dramatiques dans lesquelles elles se réalisent. Le caractère durable des exodes massifs aux portes de l'Europe (les plus importants depuis la seconde guerre mondiale) est lié à la multiplication et à l'aggravation des situations où la vie est insoutenable dans des pays ravagés par la guerre, la répression, les chaos politiques et économiques, les dérèglements climatiques... La croissance de ces mouvements de population vers l'Europe est importante, mais reste minime par rapport au nombre des personnes déplacées au Moyen Orient ou en Afrique et accueillies dans des conditions très précaires dans les pays de la région.

Toutes les personnes qui entreprennent ces périple par mer et par terre ont des motifs légitimes et sont animés par une force de vie qu'aucun mur n'arrêtera. La complexité des causes et des motivations de départ illustrent combien l'assignation dans des catégories administratives rigides, réfugiés politiques ou migrants économiques, ne correspond pas à la réalité des destins. Si de nombreuses personnes relèvent de causes qui justifient une protection internationale au titre de la Convention sur les réfugiés, d'autres ont pour motif différentes raisons pour lesquelles leur possibilité de vivre dignement dans leur pays est en cause. Tous doivent être pris en compte. C'est la réalité des mouvements migratoires de ce siècle qui doit être regardée en face.

Si l'on peut parler de « crise », c'est en référence aux réponses politiques irresponsables et désordonnées des pays de l'UE : incapables depuis des années de comprendre la réalité des enjeux et d'avoir le courage politique de prendre des décisions à la hauteur, ils persistent à refuser d'envisager des voies légales d'accès au territoire européen malgré l'échec patent des dispositifs de fermeture des frontières, avec les conséquences mortifères que l'on constate. Aujourd'hui, les propositions de « tri » et de renvoi aux frontières de l'UE et dans chaque pays restent sécuritaires et techniques à court terme, sans vision politique.

L'annonce par la France de l'accueil de 24.000 personnes supplémentaires, réparties sur deux ans, est loin d'être une réponse exceptionnelle si l'on se réfère au nombre de personnes déjà arrivées en Europe, et les moyens annoncés, même améliorés, ne semblent pas à la hauteur des enjeux. De plus, ces mesures « d'humanité » s'accompagnent de proclamations « de fermeté » à l'encontre d'autres personnes migrantes, désignées comme indésirables. Cela instaure dans les faits et dans l'imaginaire une opposition désastreuse entre des migrants « légitimes » et « illégitimes » qui affaiblit la possibilité d'une réflexion et d'une pédagogie sur les mouvements migratoires de notre époque.

Le réveil citoyen en France, dont le déclic a été provoqué par la prise de conscience du caractère inacceptable des souffrances des migrants sur les chemins de l'exil et à leur arrivée (et aussi par les réactions de l'Allemagne) est salutaire mais fragile.

Un contexte porteur d'opportunité et de risques

Dans cette situation en évolution permanente et sans réelle visibilité à court et moyen terme, La Cimade se trouve fortement interpellée de l'extérieur (personnes individuelles, partenaires, médias...) et elle s'interroge sur son rôle : comment être à la fois réactive et constructive et ne pas céder à l'emballement pour apporter des réponses réfléchies collectivement.

Le conseil national considère qu'il faut saisir l'opportunité de début de prise de conscience citoyenne pour **porter un message positif** s'appuyant sur l'élan de générosité et d'humanisme de citoyens individuels ou de collectivités locales, afin d'encourager et de maintenir dans la durée ce mouvement, en soulignant les enjeux humains, éthiques et politiques de l'ouverture à « l'étranger », de l'hospitalité et de l'exercice quotidien de la fraternité et de la solidarité.

Ce message positif en direction de l'opinion publique doit s'accompagner d'une vigilance accrue et d'une pédagogie de dénonciation devant les risques réels qui existent : discrimination en fonction des origines nationales ou des convictions religieuses, opposition entre les désirables et les indésirables, les légitimes et les illégitimes, différence de traitement entre ceux qui arrivent et ceux qui sont déjà là, mise en compétition pour l'accueil et l'hébergement avec d'autres catégories de personnes en situation de précarité, légitimation des mesures d'expulsion et de rejet de certaines catégories au prétexte que ce serait la condition pour accueillir des nouveaux arrivants.

Plus que jamais, les questions liées aux migrations vont constituer des marqueurs démocratiques et les politiques ne bougeront que s'ils sont poussés par une opinion forte et convaincue.

Rôle et action de La Cimade

Dans ce contexte, les actions actuelles de La Cimade restent bien évidemment pertinentes : accompagnement et défense des droits des personnes étrangères, observation des politiques et pratiques institutionnelles, interpellation des pouvoirs publics, sensibilisation de l'opinion, aide à « l'insertion » (principalement par le biais de l'apprentissage sociolinguistique).

Le conseil national souhaite par conséquent réaffirmer la nécessité pour La Cimade de maintenir son périmètre d'intervention et savoir-faire, en se préparant toutefois à une montée en charge de la mobilisation. Avec un enjeu majeur, historiquement ancré à La Cimade : agir en priorité pour les personnes étrangères exclues, laissées pour compte ou menacées par les politiques publiques.

Ainsi, plus qu'un changement de périmètre de notre intervention ou un bouleversement de nos actions, la situation nous interroge tous sur notre capacité de dynamisme et d'initiative pour saisir les opportunités nouvelles qui se présentent à nous. Ces opportunités sont diverses.

- *Considérer les nombreuses propositions de bénévolat dans les toutes les régions et groupes locaux Cimade*

Il est important que nous puissions considérer toutes ces propositions parce qu'elles expriment une solidarité envers les personnes étrangères, que nous avons longtemps espérée et qu'il nous appartient d'encourager. Nous devons ainsi, à la fois nous ouvrir à ces personnes susceptibles de nous apporter des savoir-faire et compétences nouvelles, et faire

preuve de responsabilité et de vérité pour ne pas tromper leurs attentes et les nôtres. Toutes les propositions de bénévolat ne pourront bien-sûr être satisfaites ou ne conviendront pas, mais nous devons veiller à apporter à chacune une réponse adaptée (engagement bénévole au sein de La Cimade, adhésion pour soutenir notre projet, orientation vers les dispositifs spécifiques mis en place par d'autres associations partenaires, propositions d'actions citoyennes, soutien par des dons...).

- *Contribuer à l'évolution de nos pratiques d'accompagnement*

La situation peut être l'occasion de penser de nouveaux modes d'intervention de La Cimade autour notamment des pistes déjà identifiées dans le cadre de notre démarche d'évolution de nos pratiques d'accompagnement : adaptation de l'accompagnement juridique individuel, mutualisation des situations juridiques, soutien des mobilisations ou collectifs de personnes étrangères, organisation de temps collectifs autres que juridiques, articulation et recherche des complémentarités entre les différentes activités menées par La Cimade, rencontre des personnes étrangères en dehors des permanences et lieux d'accueil habituels.

- *Nouer ou renforcer nos interventions auprès des collectivités territoriales*

Les collectivités territoriales, et en particulier les communes urbaines et rurales, sont aujourd'hui fortement sollicitées par les pouvoirs publics et les citoyens pour jouer un rôle actif dans les dispositifs d'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés. Les conditions sont certainement réunies pour mieux nous faire connaître et proposer, dans la mesure de nos moyens, des initiatives et pistes d'action. Les enjeux sont particulièrement importants en termes notamment d'hospitalité et de défense des droits des personnes.

- *Profiter de l'attention actuelle pour sensibiliser l'opinion*

Les messages à faire passer dans l'opinion sont importants et peuvent bénéficier, dans la période, d'une écoute très certainement renforcée. Le moment est opportun pour faire passer le plus largement possible notre message positif. A court terme, le festival Migrant'scène sur le thème des réfugiés est l'un des moments qui doit nous mobiliser.

Hébergement et autres dons matériels – quelle réponse ?

Face aux sollicitations multiples de particuliers que nous recevons pour des propositions d'hébergement et autres dons matériels, nous nous devons d'expliquer ce que nous faisons et ce que nous ne faisons pas.

S'agissant de l'hébergement, le conseil national réaffirme la responsabilité première de l'Etat en termes de prise en charge des demandeurs d'asile et réfugiés, de développement des moyens d'accueil (temporaires et pérennes) à mettre en place et de coordination de cet accueil.

Il est par conséquent proposé d'orienter les particuliers appelant La Cimade pour faire des propositions d'hébergement vers le maire de leur localité et/ou le préfet du département, de façon à ce que le recensement de l'ensemble des propositions puisse se faire au niveau des pouvoirs publics et les incitent à prendre une part active dans l'organisation de cette solidarité citoyenne. Si ce n'est pas possible compte tenu des contextes politiques locaux, orientons les vers les associations qui sont en charge des questions d'hébergement dans leur commune.

S'agissant de l'aide humanitaire d'urgence autre que l'hébergement (dons de vêtements, nourriture...), il est important que nous soyons en capacité d'orienter vers des associations ou réseaux humanitaires locaux opérationnels avec lesquels nous avons des relations suivies ou à développer.

Les moyens et outils envisagés pour accompagner le renforcement de notre mobilisation et intervention

Parmi les moyens et outils à ce stade envisagés pour accompagner le renforcement de notre mobilisation et intervention aux niveaux national, régional et local, et répondre aux différentes opportunités évoquées, les services vont travailler dans les directions suivantes :

- Une page spécifique d'information pratique sur le site internet de La Cimade
- Une note générale d'argumentaires sur la position politique de La Cimade (politique européenne et française)
- Des propositions pour « remuscler » notre campagne « Valeur Ajoutée »
- La ré-édition et actualisation d'outils de sensibilisation (petits guides...)
- La préparation ou la mutualisation d'outils pour apporter des réponses aux sollicitations ou pour susciter des initiatives citoyennes (ex : modèle de lettre à adresser aux collectivités territoriales)

De nombreuses initiatives sont déjà prises dans le mouvement : n'hésitez pas à nous communiquer celles qui pourraient aider ou inspirer d'autres groupes.

Les enjeux actuels nous interpellent fortement. Au-delà de l'ébullition momentanée, il nous appartient de renforcer nos capacités de mobilisation, sans emballement mais avec la conscience d'une urgente nécessité.

En comptant les uns sur les autres, nous saurons relever aux mieux ces défis !

Le conseil national de La Cimade
Paris, le 14 septembre 2015